



Sciences humaines et sociales - perspectives européennes

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. Sciences humaines et sociales - perspectives européennes. 2018, Université de Strasbourg, Université de Haute-Alsace - UHA. hceres-02029780

HAL Id: hceres-02029780

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029780>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

École doctorale 519 Sciences humaines et sociales - perspectives européennes

Université de Strasbourg
Université de Haute-Alsace

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 28/02/2018

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des
formations

Pour le HCERES,

Michel Cosnard, président

Membres du comité d'experts

Président :

M. Alexis TADIÉ, Université Paris-Sorbonne

Experts :

M. Vladimir AGRIGOROAEI, CNRS - Université de Poitiers

M. Joël BIARD, Université François-Rabelais Tours

M. Philippe HOFFMANN, École Pratique des Hautes Etudes

Mme Sylviane LEONI, Université Bourgogne-Franche-Comté - UBFC

Mme Catherine NAUGRETTE, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Délégué scientifique du HCERES :

M. Claudio GALDERISI

Évaluation réalisée en 2016-2017
sur la base d'un dossier déposé en octobre 2016
et d'une visite de l'ED en mars 2017

Présentation de l'école doctorale

L'école doctorale *Sciences humaines et sociales - perspectives européennes* (ED SHS-PE, n° 519), a été créée en 2009. Cette ED est co-accréditée par l'Université de Strasbourg (Unistra) et par l'Université de Haute Alsace (UHA) où se trouve une antenne du Collège des études doctorales (Collège doctoral-Université de Strasbourg). Le périmètre scientifique de ses unités de recherche (UR) couvre trois grands champs disciplinaires des SHS : les sciences sociales et politiques, les sciences historiques, la psychologie et les sciences de l'éducation.

Depuis le dernier contrat, se sont ajoutées une équipe d'accueil (EA) d'histoire des relations internationales (FARE), ultérieurement englobée dans une unité mixte de recherche (UMR 7367), une EA principalement centrée sur l'histoire industrielle (CRESAT), une EA de psychologie (LPC), une EA de sciences de l'éducation (LISEC) et une UMR de sciences politiques et sociales (SAGE), portant ainsi à dix le nombre total des UR rattachées à l'ED SHS-PE. L'une de ces UR relève de l'UHA à Mulhouse (CRESAT) et une autre partiellement (LISEC), dans le cadre de la co-accréditation entre les deux établissements. L'ED comprend en outre une UR Architecture, Morphogenèse Urbaine et Projets (AMUP), relevant de l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA) et de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg (ENSAS) par un accord d'association en cours de finalisation. L'ED est l'une des dix écoles relevant de la Direction de la Recherche et des Etudes Doctorales de l'Unistra.

L'ED SHS-PE se structure autour d'une problématique transversale forte, sur le thème « Conflits, passages, identités », ces termes étant envisagés dans une conception dynamique et constructiviste, et non essentialiste. Cette transversalité se trouve renforcée par la référence à l'Europe qui constitue un axe prioritaire de recherche.

Synthèse de l'évaluation

Appréciation par critère :

- Fonctionnement et adossement scientifique de l'école

L'ED SHS-PE est bien structurée. Son Conseil, qui était jusqu'ici en accord avec l'arrêté d'août 2006, est en cours de mise en conformité avec l'arrêté de mai 2016. Il se réunit au moins trois fois par an et comporte, en plus de ses membres constitutifs, huit membres invités permanents. Il est doublé d'un conseil scientifique qui se réunit en jury, en particulier pour classer les candidatures aux contrats doctoraux, mais prend aussi des décisions concernant la formation. Une équipe de sept chargés de mission vient appuyer le directeur et le directeur-adjoint (en augmentation de trois par rapport au contrat précédent). Le Bureau de l'ED, qui comprend le directeur, le directeur-adjoint, la secrétaire, un représentant doctorant et les directeurs d'équipe, gère les décisions courantes.

L'ED SHS-PE bénéficie d'un bureau (partagé avec deux autres ED au sein des locaux du Collège doctoral-Université de Strasbourg) et d'un emploi de secrétaire à temps plein. La disponibilité de ce secrétariat a été saluée par tous. Les attributions de responsabilité ont l'air d'être bien réparties, même si le dispositif paraît un peu lourd. Les moyens matériels sont conséquents, mais les financements récurrents sont en baisse, ce qui se répercute nécessairement sur les doctorants.

Au début du quinquennal écoulé, l'ED SHS-PE a accueilli plusieurs UR (cinq), ce qui lui a permis de systématiser son périmètre scientifique, tout en insistant sur une ouverture européenne, à la fois scientifique et

institutionnelle. Une problématique commune a ainsi été retenue, reconduite pour le nouveau contrat : Conflits, Passages, Identités. La référence à l'Europe constitue un axe prioritaire de recherche qui rapproche les différentes équipes et unités faisant partie de l'ED, et rassemble les doctorants.

L'ED SHS-PE est l'une des dix écoles fédérées par le Collège doctoral-Université de Strasbourg. À ce titre, elle participe activement à ce Collège. Elle fait état de collaborations suivies avec l'ED Humanités. Elle entretient également des liens fructueux avec la Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme - Alsace (MISHA). L'interdisciplinarité est mise en avant, soit entre les UR de l'ED, soit avec des UR d'autres ED de l'Unistra.

L'ouverture internationale est importante, avec 155 doctorants de nationalité étrangère (67 originaires d'Europe) et 48 cotutelles de thèses (dont un tiers avec des universités allemandes). Elle a une vocation européenne en raison de sa situation géographique et du nombre de germanophones présents dans les rangs des chercheurs comme des étudiants : les échanges avec l'Allemagne ainsi qu'avec la Suisse sont très importants. L'ED s'inscrit également dans des réseaux nationaux et internationaux, comme la Confédération européenne des universités du Rhin supérieur (EUCOR), qui rassemble des universités françaises, suisses et allemandes en une association transfrontalière, et a débouché récemment sur la constitution d'un campus européen. Elle participe au réseau international des écoles doctorales de sociologie/sciences sociales (RéDoc). Elle est membre fondateur d'un collège doctoral franco-allemand-suisse dans le domaine des sciences de l'Antiquité. Elle collabore aussi au collège doctoral franco-allemand sur les pratiques narratives en médecine, s'inscrit dans le réseau d'écoles doctorales de l'IHEDN (« Défense, Sécurité nationale et stratégie »), et participe à la construction d'un projet de consortium européen d'écoles doctorales en SHS.

L'ED SHS-PE contribue financièrement aux travaux de recherche sur le terrain, aux journées d'étude, aux colloques et congrès internationaux, en prenant en charge le tiers des dépenses, un autre tiers étant assumé par l'UR et le reste par le doctorant.

- Encadrement et formation des doctorants

Les conditions d'accès au doctorat sont clairement énoncées (2nde année de master à finalité recherche obtenue avec au minimum une mention *Bien*, projet de thèse de 15 000 signes minimum). Les sujets de thèse sont choisis en fonction des thèmes de recherche des enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches (HDR), des axes des UR et des axes prioritaires de l'ED.

La Charte des thèses de l'Unistra date de 2009 et devra être mise en conformité avec le nouvel arrêté sur le doctorat. Un « Guide du doctorant en sciences humaines », édité par les doctorants, permet aux nouveaux inscrits en doctorat de se familiariser avec les procédures, mais il ne semblait pas être connu de tous les doctorants présents à l'entretien avec le comité HCERES, et n'était pas immédiatement accessible sur le site de l'ED.

Compte tenu du nombre de doctorants inscrits au 1^{er} janvier 2016 (396) et des HDR (146, en nette augmentation en raison de l'arrivée de nouvelles équipes de recherche), le taux d'encadrement peut être considéré comme très bon. Le nombre maximum de doctorants par encadrant est de dix actuellement (avec une recommandation à passer à huit).

Cette année, le nombre de doctorants financés s'établit à 93 (soit environ 25 %, ce qui est un bon taux en SHS), tandis que 143 doctorants sont salariés. Un quart environ des doctorants ne bénéficie pas d'un salaire régulier.

Le nombre d'abandons a été réduit par rapport au contrat précédent : entre 2012 et 2016, on compte 100 abandons, soit une moyenne de 25 par an sur des flux annuels de 78 étudiants environ. Le taux s'établit donc à un peu plus de 30 %, ce qui reste trop élevé. Le dossier fourni indique un total de 226 soutenances sur la période considérée (2011-2016), soit une moyenne de 45 soutenances par an. À noter qu'un grand nombre de thèses (66) a été soutenu en 2015, ce qui explique peut-être le chiffre relativement bas en 2016 (12). La durée de la thèse a quant à elle été ramenée à 63 mois, ce qui est dans la moyenne nationale.

L'effort de formation est réel et important (108 h de formations requises, plan individuel de formation (PIF) obligatoire pour la soutenance). La formation à la publication et aux carrières scientifiques est un atout dans la

formation proposée par l'ED SHS-PE avec une revue qui sert d'entraînement aux doctorants. Au dire des doctorants auditionnés par le comité HCERES, la formation doctorale est appropriée pour ceux qui bénéficient de contrats doctoraux, et prépare bien aux métiers scientifiques. En revanche, la complexité grandissante de cette formation ne paraît pas appropriée à l'ensemble d'entre eux, en particulier vis-à-vis des doctorants salariés ou étrangers : ce constat ressort du huis clos avec les doctorants. Le hiatus important entre ces deux communautés devrait attirer l'attention de la direction de l'ED. Il conviendrait en particulier de développer un accueil et un accompagnement plus efficaces pour ces derniers usagers. Le huis clos entre le comité HCERES et des doctorants de l'ED SHS-PE a également fait ressortir que la formation transversale de 54 h, proposée par le Collège doctoral-Université de Strasbourg, n'est pas toujours bien perçue, pour plusieurs raisons : difficulté à s'inscrire aux formations recherchées, caractère inapproprié aux sciences humaines de certaines formations, complexité des dispenses quand elles existent.

L'ED pourrait réfléchir encore davantage aux moyens d'intégrer les doctorants de l'UHA autant que ceux de l'Unistra. Elle devrait également s'engager dans une simplification ainsi qu'une recherche d'efficacité dans les moyens dont elle use pour communiquer avec les doctorants et les informer. Malgré la baisse de la subvention, l'attention est portée à ce que les budgets bénéficient pleinement aux doctorants (67 % du budget est consacré aux missions des doctorants). Enfin, la revue Strathèse accueille des publications de doctorants ; le secrétariat de rédaction est assuré par trois doctorants (un secrétaire et deux adjoints).

Le suivi des doctorants est l'objet d'une grande attention. Avant le passage en année supérieure, un état des travaux est systématiquement demandé. En deuxième année, la présentation des travaux à mi-parcours est obligatoire : chaque doctorant présente un document écrit (premier jet d'une partie de la thèse ou état d'avancement des travaux, de 50 000 signes), son PIF et reçoit les recommandations écrites de son directeur de thèse ainsi qu'une évaluation écrite d'un HDR extérieur à l'UR et l'avis du directeur de l'ED. Ce programme, qui en soi est déjà conséquent, risque d'être notablement alourdi par la mise en place des comités de suivi, si ces derniers viennent s'y superposer.

Avant la soutenance, au moins une communication ou publication est exigée de la part de chaque doctorant. Outre les journées et séminaires des UR, l'ED encourage la participation des doctorants aux Doctoriales.

- Suivi et Insertion des docteurs

Le suivi des docteurs est assuré par des enquêtes sur l'insertion professionnelle conduites par l'Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants (ORESPE), complétées par les données recueillies auprès des directeurs de recherche et des équipes d'accueil. Le taux de réponses pour l'insertion des docteurs 2010/2011/2012 est optimum (100 %). Pour les années 2010 et 2011, environ trois quarts des docteurs ont un emploi, ce taux montant à 92 % pour l'année 2012, ce qui représente une moyenne de 82 %. Les résultats sont donc très bons. On notera que parmi les actifs, 15 % bénéficient d'un contrat post-doctoral, ce qui est un bon résultat.

La valorisation du doctorat apparaît comme une préoccupation de l'ED SHS-PE. Elle s'appuie principalement sur trois structures : le Collège doctoral-Université de Strasbourg qui propose notamment des formations transversales, « l'espace avenir » (service d'orientation professionnelle de l'université), et une association de doctorants et docteurs en SHS (Doxtra). Un réseau d'alumni complète ce dispositif.

Autoévaluation et projet :

L'autoévaluation a été conduite avec sérieux et le dossier fourni est précis.

Suite aux changements et restructurations récents, le projet proposé par l'ED SHS-PE recherche avant tout la stabilité et la continuité, comme l'atteste la reconduction du thème fédérateur. L'accent est en outre mis sur le développement du comparatisme. La place de Strasbourg au centre de coopérations régionales et transfrontalières permet également à l'ED de développer son attractivité. L'encadrement et la formation s'appuient sur une analyse des besoins des doctorants à partir du PIF mis en place depuis 2012. Le bilan de mi-parcours au 4^{ème} semestre est

maintenu, et une formation spécifique à ce bilan est proposée par l'ED. Le comité de suivi individuel s'ajoutera à ce dispositif. Les doctorants de 1ère année devront également rédiger un court document sur les conditions de réalisation de leur thèse. Des formations spécifiques au nouveau concours d'agrégation pour docteurs vont aussi être proposées.

Appréciation globale :

La poursuite de la restructuration engagée en 2009 a conduit l'ED SHS-PE à clarifier sa gouvernance. Cinq UR ont rejoint l'ED, permettant ainsi une structuration cohérente. L'attractivité de cette ED, sa position géographique et politique vis-à-vis de l'Europe, se traduisent par une proportion de doctorants étrangers en adéquation avec son périmètre disciplinaire et ses objectifs. La durée moyenne des thèses a été réduite et se situe dans la moyenne nationale des SHS. La recherche de financements de thèse complémentaires est un atout de l'ED. La gouvernance paraît cependant un peu complexe et les formations doctorales ne semblent pas toujours adaptées aux publics.

Points forts :

- Bon encadrement des doctorants par les directeurs de recherche.
- Regroupement des travaux autour d'un axe thématique fédérateur.
- Projets de coopération internationale précis.
- Existence d'une formation aux métiers de la recherche scientifique.

Points faibles :

- Des formations à la structuration complexe, pas toujours adaptées aux besoins des doctorants.
- Disparité entre les doctorants bénéficiant de financement (Contrats doctoraux, etc.) et les doctorants salariés ou étrangers.
- L'intégration des doctorants des deux sites est perfectible.
- L'évaluation de mi-parcours et l'articulation aux futurs comités de suivi individuel reste à penser précisément pour ne pas alourdir les procédures pour les doctorants.
- Le système d'information et de communication avec les doctorants n'est pas adapté.

Recommandations pour l'établissement

Le comité HCERES propose les recommandations suivantes :

Aux Universités de Strasbourg et de Haute -Alsace :

- La baisse importante de la subvention est préjudiciable aux doctorants et au financement de leurs déplacements et interventions : elle mériterait d'être inversée.
- La coordination entre les universités devrait être approfondie au bénéfice des doctorants.

A l'ED Sciences humaines et sociales - Perspectives européennes

- Il serait souhaitable de réfléchir davantage au rôle du Collège doctoral-Université de Strasbourg dans les formations, les formations transversales ne correspondant pas toujours aux attentes des doctorants salariés ou déjà professionnalisés : un système de dispenses plus large et mieux adapté pourrait être proposé.

- Il conviendrait de porter une attention plus grande aux doctorants qui n'ont pas de contrat doctoral et d'insister sur la circulation des informations, en particulier en direction de publics qui n'ont pas une très grande disponibilité (salariés) ou qui n'ont pas une connaissance approfondie du système universitaire français (étrangers).

Observations des établissements

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur du Département Formations et
diplômes
HCERES - Haut conseil de l'évaluation de la
recherche et de l'enseignement supérieur
2 rue Albert Einstein
75013 PARIS

Strasbourg, le 15 juin 2017

Objet : Rapport d'évaluation C2018-EV-0673021V-ED519

Réf. : MD/CF/VB/JH/N° 2017-549

Cher Collègue,

Nous vous remercions pour l'évaluation de l'école doctorale ED 519 «
Sciences humaines et sociales - Perspectives européennes ».

Affaire suivie par :
Joëlle Hubé
Responsable du Collège
doctoral-
Université de Strasbourg
Tél : 03.68.85.11.14
Joelle.hube@unistra.fr

Vous trouverez ci-joint les réponses du directeur de l'école doctorale,
Monsieur Pascal HINTERMEYER, concernant d'une part les erreurs
factuelles, et d'autre part les observations de portée générale sur le rapport
d'évaluation.

Les Présidences des universités ont également apprécié la qualité du
rapport d'évaluation et en remercient les membres du comité et les
responsables du HCERES ainsi que pour la qualité de la visite sur site. Elles
partagent l'essentiel des avis et remarques formulées qui constituent une
aide indéniable au pilotage de l'ED ainsi qu'à l'optimisation de la formation
doctorale au sein du collège doctoral de site.

Les interrogations quant au budget attribué à l'école doctorale, à l'offre de
formations dispensées en anglais par le collège doctoral et à la disparité de
traitement des dossiers, nous conduisent à vous apporter les éléments
suivants :

**Direction de la Recherche et
de la Valorisation**
4 Rue Blaise Pascal
CS 90032
F-67081 STRASBOURG
CEDEX
Tél. : +33 (0)3 68 85 15 80
www.unistra.fr

- Les budgets récurrents attribués aux écoles doctorales par
l'Université de Strasbourg restent certes contraints (tout comme
ceux des unités de recherche) et nous visons dans la mesure du
possible à les augmenter. Une dotation de base est actuellement
attribuée à chaque ED (par décision interne du Collège doctoral),
celle-ci peut être complétée par soumission de projet (soit au niveau
du Collège doctoral, soit au niveau de l'IDEX Unistra). Enfin la

totalité des formations complémentaires transversales est prise en charge sur le budget du Collège doctoral de site.

- Au vu du nombre croissant de doctorants non francophones, l'offre de formations transversales dispensée en langue anglaise et sous la responsabilité du collège doctoral sera progressivement et régulièrement augmentée.
- Le conseil du collège doctoral-université de Strasbourg a mis en place des procédures communes de suivi des doctorants au sein des 10 ED et ceci en application de l'arrêté du 25 mai 2016.

Nous exprimons notre satisfaction sur la qualité de l'école doctorale 519 que nous continuerons à soutenir.

Nous vous prie d'agréer, Cher Collègue, l'expression de nos cordiales salutations.

La Présidente de
l'Université de Haute-Alsace,


Christine Gangloff-Ziegler


Le Président de
l'Université de Strasbourg,


Michel Deneken


P.J.

- Une première partie corrigeant les erreurs factuelles
- Une seconde partie comprenant les observations de portée générale.

Observations sur le rapport d'évaluation de l'ED 519 coaccréditée par l'Université de Strasbourg et l'Université de Haute-Alsace

Collège Doctoral
Université de Strasbourg
Ecole Doctorale
Sciences Humaines et Sociales -
Perspectives européennes

La direction de l'école doctorale Sciences humaines et sociales – Perspectives européennes remercie le comité de visite pour la qualité des échanges et du rapport.

Celui-ci relève plusieurs atouts de l'ED : gouvernance clarifiée, structuration cohérente, attractivité, périmètre élargi grâce à accueil récent de 5 nouvelles UR, problématique transversale forte et renforcée par la référence à l'Europe, « résultats très bons » sur l'insertion des docteurs. De plus, la disponibilité du secrétariat est « saluée par tous ».

Le rapport met l'accent sur certains points majeurs de la politique menée par la direction de l'ED : projets de coopération internationale précis, financement des doctorants et subventions allouées pour leurs terrains et communications, formation à la publication et création d'une revue pour y entraîner les doctorants, le suivi de ces derniers faisant « l'objet d'une grande attention ».

La direction de l'ED remercie également le comité d'attirer son attention sur des difficultés et améliorations possibles :

-La coordination entre l'Unistra et l'UHA devrait en effet être approfondie au bénéfice des doctorants.

-La situation des doctorants exerçant en parallèle une activité professionnelle et celle des doctorants récemment venus de l'étranger pourraient faire l'objet d'un accompagnement plus efficaces.

-La structuration des formations pourrait être simplifiée et la part des différents acteurs modulée, à partir d'une réflexion associant les élus doctorants et tenant compte de la diversité des situations. Cette réflexion veillera à bien distinguer la formation disciplinaire, organisée par l'ED, et la formation transversale proposée à l'ensemble des doctorants par le Collège doctoral Université de Strasbourg.

-La communication pourrait être améliorée. Pour autant, la grande majorité des questions récurrentes des doctorants trouve d'ores et déjà une réponse précise pour peu qu'ils consultent le site de l'ED.

-La mise en place des comités de suivi de thèse ne devrait pas trop alourdir l'accès à la 3^e année de thèse, déjà conditionné aux deux avis circonstanciés favorables du mi-parcours.

Ces différents sujets seront mis à l'ordre du jour des prochains conseils de l'ED 519.

Fait à Strasbourg, le 2 juin 2017

Pascal Hintermeyer
Directeur de l'ED 519



William Gasparini
Directeur-adjoint et futur directeur

